



DEL99UR095



COMMUNE DE MORTAGNE SUR SEVRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 1999

OBJET : QUARTIER DE SAINT HILAIRE
DENOMINATION PRECISE DU LOTISSEMENT
DENOMINATION DES VOIES

Monsieur le Maire précise que pour le prochain lotissement de Saint Hilaire il convient de dénommer ce futur quartier et de dénommer les trois voies en impasse qui seront créés.

Sur proposition de la commission Urbanisme – Travaux du 17 juin 1999,

Il est proposé de donner le nom : « QUARTIER DES HAUTS DE SAINT HILAIRE » afin de conserver une unité avec la voie existante.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

↪ **DECIDE** d'attribuer le nom de « QUARTIER DES HAUTS DE SAINT HILAIRE » au futur lotissement.

↪ **CHARGE** Monsieur Le Maire de faire appliquer ces décisions.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE.

REÇU LE
- 1. JUIL. 1999
A LA PRÉFECTURE DE LA VENDÉE



Alain PAUVERT

